BASSIN BELLEGARDIEN | PAYS DE GEX

GEX

Patrice Dunand et son conseil aux commandes de la commune

L'installation du nouveau conseil municipal de Gex s'est tenue le 25 mai, à la salle des fêtes, à huis clos. Patrice Dunand a été reconduit dans ses fonctions de premier magistrat de la commune.

Ce premier conseil portait non seulement sur l'installation et la nomination des élus, mais aussi sur les délibérations traditionnelles à adopter. Au programme : élection du maire et des adjoints, adoption de la charte de déontologie des élus municipaux, formation des commissions et élections des membres des commissions au centre communal d'action sociale, comité technique et indemnités des élus.

En tant que doyen des membres présents du conseil, Jean-Claude Pelletier a pris la présidence de l'assemblée et fait procéder à l'élection du maire et des adjoints. Le quorum constaté, Patrice Dunand, tête de liste de "Gex Avenir 2020" était élu à la majorité, tandis que Guy Juillard, en tant que tête de liste de l'opposition "Mieux Vivre à Gex" obtenait quatre voix. L'édile, après avoir revêtu l'écharpe tricolore pour son second mandat, validait l'élection de ses neuf adjoints.

Patrice Dunand clôturait cette première partie de conseil par un discours teinté de remerciements à la population, de satisfaction du travail accompli par son équipe et le personnel communal, avec une émotion non dissimulée. « Merci de votre confiance » déclarait-il. Il rappelait que la municipalité avait réalisé un travail considérable et avait mené des projets d'envergure pendant ces six dernières années. « Les engagements pris devant vous en 2014 ont été tenus et nous sommes allés bien au-delà dans l'aménagement et la rénovation des voiries, des bâtiments et d'une politique foncière qui permettra à notre commune de poursuivre le développement des services nécessaire à la population »

Un programme chargé sur les rails

Les futurs projets sont déjà sur les rails. « Le défi est immense. La politique patrimoniale dynamique a permis d'être en mesure de proposer des terrains à la région Auvergne Rhône-Alpes, pour la construction du futur lycée public. Le projet cœur de ville se poursuit ainsi que bien d'autres aménagements ».

Lors de l'élection des adjoints, le vote des indemnités de fonction des élus a été abordé. L'indemnité du maire d'un montant de 2 528,11 € peut être portée à 3 033,73 € en raison de l'importance de travail de la ville du Gex. Dans la suite du conseil l'opposition "Mieux Vivre à Gex" par la voix d'André Dubout faisait remarquer que certains textes de procédures inscrits à l'ordre du jour, obsolètes pour ce conseil, étaient à modifier. De nombreux points de l'ensemble ont été sanctionnés par quatre abstentions de l'opposition "Mieux vivre à Gex".

Suzanne BEL

Patrice Dunand (à droite) a été élu maire de Gex. Les règles de distanciation strictement appliquées n'ont pas permis de faire une photo proche de l'édile et de ses neuf adjoints. Photo Le DL/S.B.

Neuf adjoints élus sans guère de changement

En préambule à l'élection des adjoints, neuf postes ont été votés à bulletins secrets. Presque tous les adjoints ont été renouvelés à leurs postes qui changent parfois de dénomination. Certains changent cependant de secteur, en raison d'adjoints touchés par des problèmes de santé. Mais il faut noter que plusieurs de ces derniers, restant actifs au sein du conseil, apporteront leurs connaissances à l'exécutif. Enfin Dominique Court, cède son poste de première adjointe à Christian Pellé, pour raisons familiales, mais poursuit son activité, avec succès dans le domaine des affaires culturelles.

Les adjoints de l'équipe municipale élue sont donc Christian Pellet, 1er adjoint (espaces publics, environnement et travaux), Dominique Court 2e adjointe (affaires culturelles et jeunesse), Jérémie Venarre 3e adjoint (communication et pacte de transition écologique), Véronique Gillet 4e adjointe (logement), Benoît Cruypenninck 5e adjoint (économie locale), Sandrine Vanel-Normandin 6e adjointe (aménagement, mobilités et urbanisme), Gérard Ivanez 7e adjoint (actions scolaires et éducatives), Virginie Zeller-Planté 8e adjointe (solidarités) et Georges Desay 9e adjoint (associations et sports).

Le maire a tenu à souligner que les adjoints et édile touchaient non pas un salaire mais des indemnités dues à leurs fonctions. Les indemnités des adjoints s'élèveront à 1 069,59 € brut qui peuvent être portés à 1 283,50 € en raison de l'importance de la population gexoise, qui s'élève à plus de 12 000 habitants.

Cette séance s'est tenue à huis clos, sans public, avec les règles de distanciation strictement appliquées et le port du masque. Son caractère public a été préservé, car les débats étaient accessibles en direct de façon électronique sur le site de la mairie.

ÉCHENEVEX

Isabelle Passuello a été élue maire

Isabelle Passuello a été élue maire. De gauche à droite : Michael Kewley 1er adjoint, Catherine Boissin 2e adjointe (finances), Jean-Pierre Trouilloud 3e adjoint (services techniques) et Émilie Vincent 4e adjointe (scolaire et communication). Photo Le DL/S.B.

L'ordre du jour du premier conseil municipal du 25 mai portait sur l'élection du maire et des adjoints, et l'adoption de la charte de déontologie des élus municipaux. Il s'est déroulé pour la première fois, à la salle du Châtelard au complexe de la Chenaille.

La séance était ouverte au public. Mais les règles de distanciation étaient strictement appliquées et le port du masque recommandé. Une vingtaine de personnes sur la trentaine prévue, a donc assisté à ce premier conseil, qui s'est déroulé dans la sérénité, en présence du directeur des services, Philippe Fascella.

Le maire, Pierre Rebeix, a fait l'appel des élus et les a déclarés installés dans leurs fonctions. En tant qu'élu le plus âgé des membres présents du conseil, il a pris la présidence de l'assemblée et fait procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Un conseil de 19 membres

Le nouveau conseil est composé de 18 conseillers et d'un maire. Isabelle Passuello a été élue à la majorité absolue avec 16 voix et 2 voix sont allées à l'ancien maire, Pierre Rebeix. Ont été élus quatre adjoints : premier adjoint Michael Kewley, 2e adjointe Catherine Boissin en charge des finances, 3eadjoint, Jean-Pierre Trouilloud en charge des services techniques et enfin 4e adjointe, Émilie Vincent, au scolaire et à la communication.

Le conseil municipal est complété des élus suivants : Nicolas Gres, Anneke Van der Vossen : Luc Levrard, Marie-Laure Bertrand, Joël Closier, Leila Smith, Guillaume Perez, Carine Crochet-Carmes, Christophe Voutaz, Jocelyne Schwaller, Bernd Beck, Pierre Rebeix, Amélie Van Ettinger, Pascal Brun.

La maire, Isabelle Passuello, remerciait les conseillers pour son élection et les personnes qui ont continué à travailler pendant le confinement durant cette période difficile de pandémie. Elle les engageait à se mettre au travail pour le bien de la vie communale.

Elle annonçait enfin que le premier conseil, dont le jour sera fixé prochainement (un lundi ou un mardi), aurait trait au budget.

Suzanne BEL

ORNEX

Jean-François Obez retrouve son écharpe de maire

Réunis lundi 25 mai en soirée, à la salle Lavergne muée en salle du conseil, les élus ont procédé à l'installation du nouvel organe délibératif, issu des élections du 15 mars. Doyen d'âge, le maire sortant Jean-François Obez, a annoncé sa candidature, seule proposée. 20 voix sur 27 votants se sont exprimées en sa faveur et 7 bulletins blancs dont six issues de la minorité. Dans ce décompte, un seul de la majorité s'est égaré… C'est Cathy Biolay, maire adjoint qui lui a passé l'écharpe tricolore, sous les applaudissements des élus.

Au nom de la minorité sa tête de liste, Ghizlane Masrari ("Ornex ensemble") a tenu à remercier les 362 électeurs qui ont voté pour son équipe et a félicité l'ensemble des élus. « Nous tiendrons le rôle qui nous a été confié, chacun pourra compter sur nous pour incarner une opposition responsable et vigilante, car nous souhaitons être force de proposition et la municipalité pourra compter sur nous, chaque fois que l'intérêt général l'exigera. Monsieur le maire vous avez la chance d'avoir une opposition renouvelée, qui entend être vigilante, dans le respect et l'acceptation du débat. Nous demanderons la transparence et l'accès aux informations. C'est dans un esprit dynamique constructif que nous abordons ce mandat », a conclu l'élue, se situant dans une minorité plutôt que dans une opposition frontale.

Le maire l'a assurée de la volonté de l'équipe majoritaire d'associer pleinement ces élus et de les impliquer dans la vie communale, lors de la constitution des commissions. « Il n'y aura pas d'exclusive, on vous écoutera dans un esprit démocratique. »

Six adjoints élus

Le nombre d'adjoints étant fixé à six, comme dans la mandature qui s'achève, le maire n'a pas exclu d'en élire un ou deux, en cours de mandature, en fonction des exigences. La liste majoritaire "Ornex demain" a obtenu 20 voix (7 bulletins blancs).

Ont été élus : 1er adjoint Olivier Guichard, 2e adjointe Cathy Biolay, 3e adjoint Max Giriat ; 4e adjointe Sandrine Manfrini, 5e adjoint Willy Delavenne et 6e adjointe Marie-Claude Roch. Le conseil a ensuite voté, à l'unanimité, les délégations de signatures au maire, avec des modifications mineures.

> La prochaine séance a été fixée au 3 juin, la nouvelle salle du sera prête pour la fin juillet, sans savoir si le Conseil pourra y siéger, exigences sanitaires obligent.

Gérard DOUS

Jean-François Obez vient de ceindre l'écharpe tricolore. Photo Le DL/G.Do.

AMBIANCE COVID

Le Covid-19 aura au moins une conséquence : c'est qu'il aura changé l'ambiance des conseils municipaux. Des élus éparpillés, masqués, difficilement reconnaissable pour ce qui est des nouveaux. Plus de bises claquées au début, plus de poignées de mains non plus. Des échanges réduits entre les élus, esseulés, au fil de la séance. Et puis surtout des voix peu audibles, tamisées par les masques. Cette première séance du conseil municipal restera dans les mémoires : le maire s'en est presque excusé. Mais le coronavirus est encore passé par là et le traditionnel verre de l'amitié, qui permettait de refaire les débats et, au-delà, de se retrouver pour un moment d'échanges est passé à la trappe. Chacun s'est retiré rapidement. Quand reviendra-t-on aux conseils d'antan ?

SAUVERNY

L'unanimité s'est faite autour du conseil sortant

Le conseil municipal après son installation en ce début de semaine. Photo Le DL/G.Do.

Lundi 25 mai, c'était au tour du conseil municipal de Sauverny de se réunir, dans la salle des mariages, pour l'installation des élus. C'est Jules Burel premier adjoint sortant, qui a présidé la séance, devant 14 des 15 conseillers, en tant que doyen d'âge, avant l'élection du maire.

Comme l'avaient largement exprimé les électeurs, en accordant 100 % des voix à la liste sortante, lors de la consultation électorale de mars, le conseil municipal a réélu à l'unanimité le maire, Isabelle Henniquau pour un second mandat, ainsi que les trois adjoints, à savoir, Jules Burel, premier adjoint, Marie-Noelle Bidon deuxième adjoint et un nouveau, Julien Fournier, troisième adjoint, qui a retrouvé l'exécutif après une éclipse.

CESSY

Christophe Bouvier réélu maire de la commune

La séance d'installation s'est déroulée lundi soir, dans le cadre plus vaste, en conformité avec les dispositions sanitaires, de la salle du Vidolet. Doyenne d'âge du conseil, Marie Cottron a présidé les débats, avant l'élection du maire et la nomination de deux assesseurs Cécile Deloison et de Mélanie de Chaignon.

Candidat à propre sa succession au poste de maire, Christophe Bouvier a fait le plein de voix dans son camp, avec 21 voix, un bulletin blanc et cinq se portant sur son adversaire, Thierry Nicod. Deuxième round de cette séance, l'élection des maires adjoints. En lice, celle présentée par Alexandre Schiavine, au nom de la majorité opposée à Chantal Miraillet, se présentant sous la bannière de l'opposition : au final, 21 voix exprimées pour la première et 6 pour la deuxième.

Le nouveau conseil municipal anticipe déjà une mandature semée d'embûches. Photo Le DL/G.Do.

Les maires adjoints sont passés de sept à huit et ont été élus avec 21 voix : Alexandre Schiavone premier adjoint ; Patricia Revellat deuxième adjoint, puis dans l'ordre jusqu'au huitième adjoint Pascal Larour, Évelyne Texier, Jean-Noël Marie, Serenella Viprey, Vincent Prudentino et Mélanie de Chaignon.

Seul à s'exprimer ensuite le maire a détaillé les enjeux forts de la mandature pour la ville avec le passage à 5 000 habitants, sans certitude a-t-il affirmé que certaines promesses de la campagne deviennent des réalités, confrontées aux inconnues que révèlent la crise sanitaire « et qu'on ne peut pas encore calculer ». Mais l'équipe municipale tentera d'atteindre les objectifs en « travaillant tous ensemble pour le bien de la commune et un Pays de Gex harmonieux. »

La séance d'installation s'est terminée avec tous les élus et dans la tradition, autour du verre de l'amitié.

G.Do.

> La prochaine séance aura lieu le lundi 2 juin, à 20 heures, salle du Vidolet avec pour ordre du jour la nomination des commissions.

PAYS DE GEX

Dépôt des candidatures pour le deuxième tour des municipales

Le second tour des élections municipales aura lieu le dimanche 28 juin prochain. Le dépôt des candidatures pourra être effectué dès le vendredi 29 mai à 9 heures et s'achèvera le mardi 2 juin à 18 heures. Les candidats gessiens devront impérativement prendre rendez-vous auprès de la sous-préfecture de Gex. Pour rappel, dans cet arrondissement, les habitants de cinq communes sont appelés aux urnes le 28 juin. Il s'agit de Saint-Genis-Pouilly (avec trois candidats toujours en lice), de Ferney-Voltaire (quatre candidats) ainsi que des villages de Pougny (11 sièges restants), Lélex (3 sièges) et Mijoux (1 siège).

74AC01G12 - V1